

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', 'MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - REDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région: Exclusivement AUX BUREAUX DU JOURNAL A Paris: Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

On annonce et nous reproduisons sous toutes réserves que le parti d'insurrection à Cuba, malgré l'appui des Américains, serait décidé à rendre les armes et à reconnaître le gouvernement autonome que lui donnerait l'Espagne.

En Espagne, l'opinion est très surexcitée par l'attitude provocante des Etats-Unis. Des manifestations anti-américaines se produisent et la police à beaucoup de peine à protéger les représentants du gouvernement de Washington. Le Souverain-Pontife a adressé de nouvelles prières de calme et de prudence au gouvernement de la reine régente et il continue son œuvre de conciliation. La presse européenne est unanime à blâmer les Américains.

Le ministre des finances vient d'adresser aux préfets une circulaire les invitant à appeler l'attention des municipalités de leur département ayant un octroi, sur les facilités que leur donne la nouvelle loi pour dégrever la totalité des droits sur les boissons hygiéniques.

M. Georges Grosjean, conseiller à la Cour de Versailles, et devant, comme tel, assister le président des assises au début du second procès Zola, vient, à la suite d'une accusation de parti-pris contre les prévenus de cette affaire, de prier M. Périvier de modifier l'ordre de roulement.

Questions rurales

C'est une grave question, que cette question agricole, et on ne saurait trop savoir gré à M. Félix Moustier de lui avoir consacré un livre aussi excellent de doctrine, aussi riche de documents.

Non pas que, sur tel ou tel point en particulier, il ne soit permis de différer avec lui de sentiments ou de discuter certaines conclusions; mais ces très minimes divergences importent peu. Ce qui importe surtout, c'est de constater ici que l'auteur est dans la pleine orientation démocratique et que son livre, sur le terrain de l'action rurale, sera d'un précieux secours aux démocrates chrétiens.

Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France, disait Sully, le grand ministre, et si, depuis quelque vingt ans, la politique, l'odieuse politique — le mot est pris dans son mauvais sens — maîtresse de toutes nos forces vives, a remplacé par des formules vagues, creuses ou malfaisantes, les idées saines et pratiques d'autrefois, si elle a sacrifié les intérêts généraux de la nation au triomphe des coteries et à la satisfaction de quelques politiciens aux dents longues et aux estomacs affamés, on commence, Dieu merci, à en revenir et à donner une attention sérieuse aux vrais intérêts du Pays.

Le devoir de tous les gens de bien, est d'apporter à cette œuvre de régénération leur part de dévouement et de leur part de labeur.

Car c'est aux champs, sous le grand soleil qui dore le ciel bleu et fait mûrir les blés, parmi les habitants de la terre féconde qui donne le pain de chaque jour, que sont en réserve, au point de vue moral, économique, politique, national, les forces du présent et les espérances de l'avenir.

La on trouve encore, et plus qu'ailleurs, dans la noble paysannerie française, les vertus solides qui font l'honorable homme et le bon citoyen élevés à la grande école de la patience et de l'abnégation. Là, on trouve les éléments les plus vigoureux de la race; les jeunes hommes poussent drus et fermes, comme les arbres de la forêt — partout, du moins, où le mal innommable et dévastateur n'a pas pénétré. Vivant de nourriture saine et d'air pur, vingt ans et partent pour l'armée, dans la plénitude de la vigueur physique, afin de se préparer, le cas échéant, à défendre le pays.

C'est la campagne qui fournit au Trésor ses revenus les plus abondants, c'est elle encore qui, à un autre point de vue, est la première puissance de l'Etat et lui donne la grande masse des électeurs.

Tout le monde sait cela, et cependant, depuis de longues années, on pourrait dire — tellement les temps heureux sont loin — depuis toujours, l'agriculture est sacrifiée, les intérêts des paysans sont méconnus. La terre est considérée comme un champ d'expérience ouvert à toutes les utopies économiques et financières des gouvernements qui se suivent. Et si, comme nous le disons plus haut, on commence aujourd'hui à revenir de cette aberration détestable, le progrès est à

peu près imperceptible, tant il va lentement. Sans entrer dans le détail des récriminations et plaintes légitimes des agriculteurs, ne suffit-il pas de rappeler ici que les villes perçoivent à leur profit exclusif des droits sur les produits agricoles, que l'agriculture, selon les évaluations les plus modérées, par une inégalité aussi choquante qu'inexplicable, paie au fisc près du tiers de son revenu, environ 10 p. 100 de plus que la propriété urbaine, trois fois plus que les actions mobilières et sept fois plus que la rente?

Cela paraît monstrueux et cependant il y a plus, car les actions et la rente ne sont soumises à l'impôt que si elles rapportent. — J'ai des parts dans une exploitation minière; si la mine brôle ou est envahie par les eaux, si, par les eaux, si, par suite d'une grève ou d'une circonstance quelconque, la mine ne produit pas, sans doute, je ne jouirai d'aucun revenu, mais, du moins, je ne paierai rien à l'Etat. Au contraire, mon voisin, possesseur d'une vigne ou d'un champ de blé, voit sa vendange ou sa moisson détruite par la grêle: comme moi, il sera obligé de payer la note du percepteur, sauf une diminution le plus souvent infime qu'on pourra lui accorder, en grande faveur, et s'il est recommandé par le député influent.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais il suffira de lire le livre auquel ces lignes servent de préface pour être pleinement édifié et pour constater que l'agriculture est considérée comme une industrie malhonnête de laquelle on ne saurait trop exiger, puisqu'elle ne réclame pas.

C'est là, en effet, le grand mal: l'agriculture ne sait pas se plaindre ou, si, parfois, elle fait entendre des réclamations, ces réclamations sont toutes platoniques et n'aboutissent pas.

La raison en est bien simple, et M. Moustier, au chapitre premier de sa troisième partie, nous l'indique clairement, c'est que la terre n'est pas représentée, et que nos Chambres comptent à peine une infime minorité d'agriculteurs, submergés, étouffés, au milieu d'une masse énorme de journalistes, d'avocats, d'avoués, de médecins, d'apothicaires qui se soucient autant des intérêts de la campagne que des fantaisies du sultan de Zanzibar.

La race paysanne, par la fait même de son travail, n'étant pas agglomérée, les professionnels agricoles sont moins redoutables que les manouvriers de l'industrie, qui peuvent se concerter, s'organiser, se mettre en grève, parfois, faire des barricades. Aussi les premiers sont-ils considérés comme quantité négligeable et toutes les faveurs vont aux seconds.

Voilà pourquoi les démocrates chrétiens ont inscrit en bonne place dans leur programme, la représentation professionnelle et les chambres d'agriculture, à côté des chambres de commerce et de l'industrie, des chambres de travail, des chambres maritimes, etc. Toutefois, comme il faut courir au plus pressé et que cette réclamation, malheureusement, n'est pas près d'aboutir, ils ont encore bien d'autres réformes à proposer; on les trouvera très détaillées et très étudiées dans les divers chapitres du livre de M. Moustier.

Quelques-uns de ces chapitres ont déjà paru dans la Justice Sociale et c'est ce qui nous vaut l'honneur de présenter au public l'ouvrage et l'auteur: l'ouvrage parce qu'il est excellent; l'auteur parce qu'il est de nos amis de cœur.

Dieu veuille que le public fasse bon accueil à l'un et à l'autre et que les Questions rurales s'en aillent à travers le monde semant la vérité et travaillant pour leur part à ramener la justice dans notre ordre économique d'où elle semble bannie depuis si longtemps.

La justice, ramenée dans l'ordre économique, ramènera à son tour le paix dans l'ordre social.

Et dans un monde enfin rétabli sur ces bases, les avenues seront plus larges par où passera le Christ Jésus, le maître de toutes choses, entraînant à sa suite vers des horizons splendides les masses profondes de notre humanité.

L'Abbé NAUDET.

MAX RÉGIS ACQUITTÉ

L'orateur révolutionnaire de la salle Chayne, celui dont les propos scandalisèrent si fort M. Barthou; ce fauteur de désordres, ce pillard et cet incendiaire, à ce point dangereux que six gendarmes et un adjudant durent l'escorter à la prison, après lui avoir préalablement passé les menottes aux poignets, et si méprisable que M. Millard s'excessa, à la tribune, de l'avoir par suite d'un lapsus quantitatif d'honneur, Max Régis enfin, comparait hier devant le tribunal correctionnel d'Alger, qui l'a renvoyé des fins de la poursuite, sans dépens.

Voilà donc Barthou, Lépine et Millard convaincus d'arrestation arbitraire et d'inculpations calomnieuses. Les magistrats qui, docilement, avaient exécuté l'ordre d'arrestation, se sont enfin ressaisis, et, pour venger l'atteinte portée à leur indépendance, ont soufflet leur chef hiérarchique d'un rétablissement acquitté.

Lépine avait déjà réussi à s'aliéner les neuf dixièmes de la population d'Alger; si, en outre, les fonctionnaires le lâchent, que va-t-il devenir? Il ne lui reste comme abri que le synagogue et nous attendons la nouvelle de sa circonscription.

Inutile de dire que la libération de Régis est un atout de plus dans le jeu des antipathies et une force nouvelle pour la candidature de Drumont, laquelle, quoi qu'en disent les feuilles juives et socialistes, rallie non seulement les Espagnols, les Maltais et les Arabes, mais la plupart des municipalités de la circonscription.

L'acquiescement de Régis donnera aussi à réfléchir à ce comité des associations de la presse de Paris, qui trop légèrement selon nous, s'est déintéressé de l'acte arbitraire dont fut victime notre confrère de l'Anti-Jur.

Que Régis ait été poursuivi pour ses écrits ou pour ses paroles, il mériterait mieux que l'ordre du jour dédaigneux de ses confrères de la capitale.

Lorsqu'il députés et conseillers généraux intervenaient en faveur du prisonnier, le même sentiment de solidarité eût dû dicter leur devoir à Messieurs du comité de la presse parisienne.

G. Tournaire.

POLITIQUE GÉNÉRALE

Le « Livre Rouge » de la Diplomatie maçonnique

Le Livre Rouge, c'est le compte-rendu du Convent maçonnique tenu, à Paris, en septembre dernier, par les délégués des Loges de France. Il se distingue de documents similaires des grandes puissances, en ce qu'il n'est pas destiné à la publicité. Grâce à la bonté d'un ami, j'ai pu lire ce Mémoire.

Il est prodigieux. Depuis sept ans que nous militons en faveur du Ralliement, jamais je n'en ai saisi aussi nettement la portée historique. Les intrigues des Cours et des partis dynastiques, l'assaut constant, tantôt direct, tantôt mystérieux de la Triple-Alliance, les fureurs des ennemis de la France, les colères de M. Combes et de M. Crispin, les amères fautes à Paris par le Grand-Orient italien et le Quirinal sur les chances de succès, les mécontentements aigres et grincheux de Genève, de Lausanne et de Londres, les inquiétudes des radicaux français, les vomissements de M. Emile Zola dans le Paris contre Mgr Marthe, le représentant de « l'esprit nouveau »: tous ces faits donnaient la sensation inoubliable de la grandeur de l'entreprise. On sentait qu'un monde finissait, et qu'un autre allait s'élever. Mais ce qui ajoute à ce sentiment, ce qui dépasse en force démonstrative tous ces symptômes de renouvellement, c'est le Livre Rouge (1). A travers 340 pages très denses, un seul cri retentit: « Le Ralliement, voilà l'ennemi! »

Si un écrivain juxtaposait discours, férocités, déclarations, votes, résolutions, ce serait le Livre d'Or de la « politique nouvelle. » Le Convent aourné toutes les questions, même la question religieuse: il faut, avant tout, étrangler le Ralliement. Le Convent est divisé sur tout les points, même sur le Concordat et la séparation des Eglises et de l'Etat: il est unanime dans la réprobation permanente, ague, passionnée, violente du Ralliement. Le Convent réclame, à l'instar de la République, la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de conscience, la liberté de conscience, la liberté de conscience.

Le Ralliement, c'est la mort de la République. Le Ralliement, c'est la fin de la République. C'est la « fermeture » des Loges », c'est la « démolition » livrée au Pape et aux « cléricaux ». C'est le moyen d'atteindre avec les auto-dés-fés: c'est la Royauté asiatique avec les dragons; c'est la nouvelle incarnation de l'esprit juésuitique et sacerdotal. Depuis M. Lucipia, le président, jusqu'à M. Gustave Adolphe Hubbard, le commis voyageur, tous les orateurs ont tué le Ralliement.

Afin que le mort ne ressuscite pas, le Convent unit aux qualités d'Annibal les stratégies de Fabius Cunctator. Aux élections, le Convent ne veut ni programmes colorés, ni drapeaux au vent. Il copie la tactique de ces « râlles ». Il réclame un manifeste minimum. Il réclame l'adaptation aux milieux, aux circonstances. On ne dépassera pas la moyenne proportionnelle des lecteurs. Réussir, voilà le grand art. Arrêter le Ralliement, tel est le moyen. Si les Frères peuvent reconstituer la concentration républicaine, ils auront sauvé (?) le Grand Orient et « l'Humanité ».

Je ne sais, mais il me semblait se dégager de cette étrange et mystérieuse atmosphère comme une odeur de cadavre. Au lieu du triangle et de la truelle, je voyais le cadavre de la République positiviste d'Auguste Comte, l'incandescence de l'athéisme politique. Ces cris de colère mêlés à ces conseils de sagesse: ces fureurs accouplées à ces modérations me découlaient comme un nouvel horizon sur la République française. C'est l'impression que me laissent tant d'ouvrages: je nommerai le Paris, de M. Zola, et le Soutien de famille, de M. Alphonse Daudet. La troisième République, dans sa portée philosophique, dans sa conception morale. Si elle veut vivre politiquement, seule, « l'Esprit nouveau » peut la sauver.

Le scandale Dreyfus, dans ses méandres et ses noués les plus mystérieux, n'est, soit à l'intérieur, soit au dehors, que le suprême effort pour résister au Ralliement. Qui, après avoir suivi tous les courants et lu les journaux des autres pays, ne

(1) Le compte rendu a une ouverture rouge.

comprend pas ce point par le cœur, n'a jamais su le fond de ce mystère, la puissance de ce choléra, le caractère dramatique de la situation. Déjà les semeurs d'anarchie voient se lever leur sinistre moisson. Sous prétexte de s'arracher à la « dictature militaire » et à la « réaction cléricale », ils ont resoufflé les débris de l'ancienne concentration républicaine. Modérés et jacobins vont se réconcilier, avaler l'écume des dernières injures, se reformer en colonnes serrées contre le « néo-boulangisme » et « l'armée cléricale ». M. Barthou est le prophète de ce renouveau, comme M. Poincaré en est l'avocat et le philosophe. Les républicains gambettistes et ferrystes vont combattre le Ralliement, parce qu'ils sont les complices des dreyfusards; les parlementaires suivent, par peur du désarroi; se taisent et radicaux, pour garder leur prépondérance. Derrière cette coalition d'afolés et de détraqués, l'on aperçoit la silhouette de l'étranger qui crant le relèvement de la France, par l'ordre et la stabilité. L'image fléchit de protestants et des juifs qui, depuis vingt ans, administrent la belle ferme de France et eralgent de perdre ce merveilleux monopole. Mais, c'est surtout le triomphe préché par le Livre Rouge, c'est la victoire provisoire des ennemis naturels et jurés du Ralliement.

Telle est la situation. La rouverture du procès va augmenter la force d'attraction de cet avatar de la troisième République positiviste. Immense est la faute commise par le Conseil de guerre. Au lieu de dégrader purement et simplement M. Emile Zola, il ouvre la période des tempêtes. Nous navigons en pleine anarchie. Ce gouvernement qui, au lieu d'arrêter le mal à sa source, a tout laissé faire, sous prétexte de ne pas troubler les élections, va être obligé de consulter le pays sur ce cratère entr'ouvert. Quelle ironie de l'histoire! Quelle condamnation de ces habiletés politiques qui livrent la proie pour l'ombre! Aujourd'hui, tout est remis en question: la politique extérieure, l'évolution de la République, le sort même du parlementarisme, que des républicains plus timides que contraires à la concentration nationale, voudraient sauver contre les menaces du militarisme.

Ce qui seul n'est pas attendu, c'est le Ralliement. Car, malgré ces essais de reconcentration républicaine, l'atmosphère du pays reste la même. Ni la diplomatie électorale de M. Barthou, ni le parlementarisme de MM. Poincaré et Deschanel, ne réussissent à recréer la température qui a permis l'imposition de l'article VII et le règne de l'athéisme public. Les nécessités sociales, comme les Impérieuses réalités de l'orientation extérieure, gardent leur puissance. Le Ralliement existe comme une immense et nouvelle voie respiratoire de la France, comme un glorieux et fécond fait moral; demain, elle sera un fait politique. Les nations et les partis suivent des pentes fatales: chaque pente compte une génération. Celle de la concentration républicaine finit; celle du Ralliement commence. Les oscillations, la rapidité plus ou moins grande du mouvement, les tentatives d'arrêt: rien ne prévaut à la longue. Aux Cent Jours de la Concentration républicaine succèdera la Concentration nationale, sous une forme ou sous une autre. Qu'importe l'étiquette! pourvu que nous possédions l'insitution.

C'est pourquoi le tunnel présent, malgré sa longueur et son mystère, ne nous effraie pas. Gardons la confiance seréniée et les vivifiants espoirs. Au lieu d'avoir une Chambre à deux tronçons, comme nous l'euissions désiré, nous aurons un Parlement fractionné, divisé, peut-être tout à fait impressionnant, si l'ombre du procès de Versailles se prolonge sur l'urne électorale. Pour gouverner, vivre et durer, il faudra tenir compte des réalités, comme dans toutes les circonscriptions, les catholiques républicains et démocrates signifient un apport de forces. Du moment que, par la répercussion du scandale Dreyfus sur la chose publique, la concentration à droite ne peut s'accomplir, nous imiterons la seconde attitude de M. Windthorst, celle qui lui a donné la victoire sur M. de Bismarck: contre tout candidat hostile à l'apaisement.

Le Livre Rouge du Convent a été, pour quelques jours, le bulletin des dernières victoires de la franc-maçonnerie; mais il a été surtout le rayon du soleil sur la grandeur et la nécessité du Ralliement. Pas est ab hoste doceri.

Un diplomate.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

M. FÉLIX FAURE A NICE

Nice. — Le Président de la République, accompagné du colonel Ménétrez et de M. Biondel, s'est dirigé ce matin en voiture vers Villefranche, où sont mouillés trois bâtiments anglais et, depuis hier, la plupart des vaisseaux de l'escadre de la Méditerranée. Un canon attendait le colonel Ménétrez pour le transporter à bord du cuirassé anglais Ramilly, battant pavillon de l'amiral Hoopkins. Le colonel a rendu à l'amiral la visite que ce dernier avait faite hier au président.

Pendant ce temps, M. Félix Faure, sous la conduite du maire, M. Polionnais, a visité en détail la pittoresque ville qu'il n'avait fait que traverser il y a deux ans, lors de son voyage dans le Midi.

A onze heures, le colonel Ménétrez a regagné la terre. Le Président est rentré aussitôt à Cimiez, où il doit recevoir la visite du prince de Suède et des grands-ducs.

LE PERCEMENT DU SIMPLON

Berne. — Le Conseil national a voté à l'unanimité le projet accordant la garan-

tie de la Confédération à l'emprunt de 60 millions pour le percement du Simplon. Les rapporteurs constatent que, relativement à l'Italie, toutes les conditions sont remplies soit au sujet des subventions italiennes, soit au sujet du transfert à la Confédération de la concession du chemin de fer du Simplon.

L'Affaire Zola

LA PRÉSIDENTIE DES DÉBATS

Il se confirme que c'est M. Tardif et non M. Périvier qui présidera la session des assises de Versailles, qui s'ouvre le 23 mai.

UN JUGE QUI SE RÉCOUSE

L'Aurore publiait hier matin l'entrefilet suivant:

Parmi les juges qui composeront la Cour d'assises de Versailles, lors du 2^e procès Zola, ne se trouvera-t-il pas un magistrat du nom de Grosjean?

Le dit Grosjean n'a-t-il pas publié, quelques jours avant le premier procès, en première page de l'Éclair, une interview de deux colonnes?

N'y exprimait-il pas des opinions de nature à charmer M. Humbert, l'ami des Conseils de guerre?

Son impartialité lors des débats du 23 mai ne sera peut-être pas immense. Pour peu que M. Grosjean soit, le mois prochain, esthétiquement comme devant.

A la suite de cette publication, M. Georges Grosjean fait savoir que dès dimanche matin, aussitôt qu'il a vu que la cour d'assises de Seine-et-Oise, était appelée à juger M. Zola, il a prié M. le premier président Périvier de vouloir bien malgré l'ordre des désignations sur la liste de roulement, ne pas le nommer comme assesseur dans ce procès.

LA PARTIE CIVILE

Paris. — On assure que, contrairement à ce qui a été arrêté précédemment, les juges du Conseil de guerre qui ont statué sur l'affaire Esterhazy ne se porteront pas partie civile individuellement au procès.

Il a été décidé hier qu'un seul avocat, M. Ployer, déposerait ses conclusions et porterait la parole au nom du Conseil de guerre.

Le conseil, dans ses conclusions, se bornerait, dit-on, à réclamer des dommages-intérêts, pour le principe. Par contre, des insertions seraient demandées dans tous les journaux de Paris et dans les principaux organes régionaux.

Le Journal croit savoir, qu'aucune décision ferme n'a encore été prise, quant aux parties civiles.

D'autre part, on lit dans le Temps:

Depuis plusieurs jours paraissent dans les journaux des notes contradictoires au sujet de la défense que présenteront les avocats officiels du conseil de guerre devant la Cour de Versailles, le 23 mai prochain.

Voici, d'après les renseignements puisés aux sources, quelles dispositions ont été arrêtées:

Jusqu'à présent, M. Ployer, bâtonnier de Paris, plaidera pour le général de Luxer, président du conseil de guerre, qui a acquitté le commandant Esterhazy.

L'honorable avocat sera assisté de M. Henri Aubepin, fils de l'ancien et regretté président du tribunal, M. de las Cases, que des liens de famille unissent au client, plaidera pour le colonel de Ramel et peut-être M. du Buit, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, sera-t-il chargé des intérêts du colonel Bougon; M. du Buit se trouve actuellement en villégiature dans le Midi et une dépêche du colonel Bougon et une lettre de M. Ployer lui ont été envoyées hier pour le prier d'accepter cette charge.

Il est vraisemblable que la partie civile n'aura pas d'autres défenseurs, les officiers n'ayant pas le désir de contribuer à prolonger démesurément les débats.

La question des dommages-intérêts à réclamer par M. Zola n'a pas encore été examinée par les défenseurs qui peuvent, d'ailleurs, la réserver jusqu'après le verdict.

LA RÉVISION FORCÉE

Il n'est pas besoin d'être un grand tacticien de procéder, dit un de nos confrères, pour prévoir les nouvelles phases de la lutte qui s'engagera à Versailles.

M. Zola se présentera, flanqué de ses témoins, prêts à affirmer l'innocence de Dreyfus.

Au premier mot de cette affaire, déclaré distinct du procès, le président fermera la bouche au témoin. Dès lors, les défenseurs de M. Zola se lèveront pour déclarer qu'aux termes de la loi de 1881 le prévenu en diffamation doit être admis à faire la preuve de sa bonne foi et que refusé à M. Zola la faculté de discuter l'affaire Dreyfus c'est le priver du droit de démontrer au jury sa bonne foi.

On formera donc, dans les trois jours réglementaires, un pourvoi contre l'arrêt de la cour qui aura déclaré l'affaire Dreyfus non connexe et l'on reviendra devant la chambre criminelle de la cour de cassation.

M. Zola, se laissant condamner sans plus mot dire par la cour d'assises de Versailles une seconde fois, la cour de cassation redeviendra maîtresse absolue de la situation.

Si elle reste fidèle à M. Zola, elle cassera encore, et elle le renverra, cette fois, devant une troisième cour d'assises, où la preuve sur les faits sera admise. Sous prétexte de bonne foi à démontrer, ce sera la révision de l'affaire Dreyfus, bruyante, scandaleuse autant qu'inutile et que personne ne pourra éviter.

En somme, M. Zola, de complicité avec la cour de cassation, joue la révision forcée.

Le gouvernement a-t-il prévu cette éventualité, ou compte-t-il sur le patriotisme mieux éclairé de la cour suprême?

LE CHANTAGE DREYFUS

Le colonel Panizzardi

Paris. — On lit dans le Jour: Nous sommes allé ce matin lui demander un éclaircissement au colonel Panizzardi au sujet des déclarations de M. Casella, dans le Siècle.

Après avoir décliné notre qualité, nous lui avons expliqué le but de notre visite. Avait-il oui ou non été interviewé dans ces conditions?

Le colonel Panizzardi a formellement déclaré que non.

— Je vous reçois, a-t-il dit, bien que le Jour ait été particulièrement dur pour moi et je tiens à vous expliquer de cause car, je tiens à vous expliquer à vous surtout, qu'elle a été ma conduite.

Et notre interlocuteur s'empressa d'ajouter un peu inquiet: « Pas d'interview! »

— Non, mon colonel, mais le droit à un mot, une phrase!

— Eh bien, voulez-vous qu'au lieu du colonel ce soit un de ses amis qui vous réponde, son meilleur ami!

— C'est entendu! Le Jour poursuit: le meilleur ami du colonel Panizzardi nous disait donc: M. Henri Casella, n'est pas comte, il n'est pas l'ami du colonel, il est presque inconnu (sic) dans la colonie italienne de Paris. Pourquoi notre attaché militaire aurait-il parlé avec une telle confiance à l'étranger? Les sentiments de M. Panizzardi sont connus dans l'armée française, il n'a pas besoin de s'expliquer autrement.

Conflit hispano-américain

Les résolutions du Congrès

Washington. — Il est probable que le Congrès adoptera, la semaine prochaine, la résolution conjointe, ordonnant l'intervention immédiate à Cuba.

M. Mac-Kinley ordonnera à la flotte de Key-West de se rendre à la Havane.

Paris. — On peut se demander, dit l'Éclair, ce qui se passera, après que le Sénat se sera définitivement prononcé.

Pour que M. Mac-Kinley, continue ce jour-là, soit absolument lié par le vote du Congrès, il faut, on le sait, que la résolution soit conjointe, c'est-à-dire absolument identique, quant au fond et à la forme. Or, jusqu'à présent, la résolution soumise à l'examen du Sénat et celle adoptée par la Chambre sont bien identiques, quant au fond; mais pour leur donner tout leur effet, il sera nécessaire d'en remanier la forme, d'en mettre les termes d'accord.

Ce travail exigera certainement un ou deux jours. Par conséquent il n'est pas probable que Mac-Kinley soit mis régulièrement en demeure d'agir avant mardi ou mercredi prochain. Le président sera obligé de s'incliner devant la résolution conjointe au Congrès, mais on ne sait comment il agira ensuite.

D'après les uns, M. Mac-Kinley se contenterait d'abord d'envoyer des vapeurs de commerce, escortés par des vaisseaux de guerre à Cuba, pour porter secours aux reconcentrés. Si, comme cela est probable, l'Espagne refusait de laisser distribuer des secours, les hostilités seraient ouvertes.

D'autre part, on assure que le président communiquera les décisions du Congrès, par voie diplomatique, au gouvernement espagnol, en ajoutant qu'il est obligé d'employer la force pour les appliquer, si l'Espagne n'a pas de propositions à faire dans le sens de ces résolutions.

Cette communication diplomatique serait un véritable ultimatum.

En réponse de l'Espagne à cette démarche n'est pas douteuse. Le gouvernement de Madrid est décidé à défendre énergiquement ses droits et à ne consentir à aucune concession.

Londres. — Le Daily Chronicle dit que le vote du Congrès autoriserait l'exécution à employer la force, mais ne constituerait pas une obligation.

La catastrophe du « Maine »

Chicago. — Le Times and Herald dit que Charles Binclat Manuel Escudero, lequel posa des mines dans le port de la Havane, sur l'ordre du général Weyler, a été arrêté à Chicago. Il sera envoyé à Washington où on attend qu'il donne des renseignements prouvant que le Maine a sauté par une mine.

L'attitude de l'Espagne

Madrid. — Le conseil des ministres tenu hier a décidé d'envoyer aux représentants de l'Espagne à l'étranger des instructions leur prescrivant de protester contre les accusations calomnieuses contenues dans le rapport de la commission des relations étrangères du Sénat des Etats-Unis.

Le conseil a autorisé le ministre des affaires étrangères à rappeler M. Polo de Bernabé aussitôt qu'il apprendrait que le président Mac-Kinley a sanctionné les résolutions hostiles à l'Espagne proposées par le Congrès américain.

Le nonce du Pape a été appelé au palais après le conseil. Il a exprimé l'espoir que la paix sera faite.

A l'issue du conseil des ministres, un des ministres a déclaré à un correspondant anglais que le gouvernement persistera dans son attitude actuelle. « Notre devise, a-t-il ajouté, est défense et non déférence ».

Le Libéral dit que l'unique manière de résoudre pacifiquement le conflit avec les Etats-Unis est que les Etats-Unis reconnaissent sans aucune limite l'absolue et légitime souveraineté de l'Espagne à Cuba.

Le patriotisme espagnol

Barcelone. — Une manifestation patriotique s'est produite hier. 3.000 personnes se sont rendus devant le consulat des Etats-Unis, où elles ont sifflé et crié: « Vive l'Espagne! »

Le consul assistait à la manifestation derrière les vitres de ses fenêtres. Les

(1) Par Félix Moustier, avec une préface de l'abbé Naudet. Un volume in-12, prix 1 fr. 50, aux bureaux de la librairie de la Justice Sociale, 12, rue Littré, Paris.

FRUILLTON DE LA « FRANCE LIBRE » du 16 avril 1898

Gorgeansac par Paul HAREL

encore à la neige; si vous le permettez, j'irai vous faire un pas de comédie. Le vieillard ne pouvait plus tenir en place, il prit sa canne et se mit à marcher, comme un jeune homme.

— Parce que j'aurais dû venir plus tôt, pour vous demander de retrouver la petite, de retrouver Joséphine. Il n'y a que vous, il n'y a que vous, c'est la mère Fontaine qui le dit.

Milhuil la descendait en trotinant. Il penchait la tête et souriait à la neige. C'était un homme heureux. Il avait marié sa fille à un petit fermier du pays, et voilà qu'il était grand-père de deux jumeaux.

— Vous m'avez dit, monsieur Jean, parrain, tu pourras me faire signe. Voilà, je suis parrain d'un avec la mère Marie. Voilà. Mlle Marie vous a demandé si c'était vous. J'ai dit : oui, c'est moi. Mais je n'ai pas bien entendu, mais je crois qu'elle a dit : « Donc, c'est entendu. »

« Vous m'avez dit, monsieur Jean, parrain, tu pourras me faire signe. Voilà, je suis parrain d'un avec la mère Marie. Voilà. Mlle Marie vous a demandé si c'était vous. J'ai dit : oui, c'est moi. Mais je n'ai pas bien entendu, mais je crois qu'elle a dit : « Donc, c'est entendu. »

« Vous m'avez dit, monsieur Jean, parrain, tu pourras me faire signe. Voilà, je suis parrain d'un avec la mère Marie. Voilà. Mlle Marie vous a demandé si c'était vous. J'ai dit : oui, c'est moi. Mais je n'ai pas bien entendu, mais je crois qu'elle a dit : « Donc, c'est entendu. »

ON DEMANDE

Un jeune homme, 17 ans, calculant et écrivain très bien, 600 fr. par an, et un jeune homme, 18 ans, connaissant la soierie, 900 fr. par an.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès contre Douleurs Plaies & Blessures

DEUX PASSAGES

Société des Grands Magasins de Nouveautés AUX DEUX PASSAGES Anonyme au Capital de 2.500 000 francs

Messieurs les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale du 14 avril 1898 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 1898 et voté le dividende de 25 francs par action proposé par le Conseil.

CYCLES CLEMENT Exposition des nouveaux Modèles 1898 SEULE AGENCE REGIONALE 99, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 99, LYON

HOTEL DES VOYAGEURS 17, place Carnot, 17 (près la gare de Parraiche)

Polices remboursables à 100 fr. Société Mutuelle Française. Siège social : 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, Lyon

Emplâtre de Providence Pour la Guérison des RHUMATISMES, NEURALGIES, OPPRESSIONS, DOULEURS

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes R. LERTHE CONSTRUCTEUR, BRUYÈRE S. G. D. G.

EAU D'ARQUEBUSE De l'Hermitage des Frères Maristes LIQUEUR VULNERAIRE PERFECTIONNÉE

GRANDE PHARMACIE L'ÉLÉPHANT LYON, 6, rue St-Géne, 6, LYON

LA VIE LITTÉRAIRE Petit Magazine illustré bi-hebdomadaire public SOUTIEN DE FAMILLE Le Dernier Roman d'Alphonse Daudet

Table of stock market data for BOURSE DE PARIS du 15 Avril, listing various securities and their prices.

Table of stock market data for BOURSE DE LYON du 15 Avril, listing various securities and their prices.